

Conservation des ressources de pêche: protection des juvéniles d'organismes marins

1999/0255(CNS) - 19/05/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Daniel VARELA SUANZES-CARPEGNA (PPE-DE, E) sur la protection des juvéniles d'organismes marins, le Parlement européen approuve la proposition mais suggère que les mesures s'appliquent plutôt aux crevettes dont la longueur de la carapace est de 22 mm et non 24 mm comme proposé par la Commission.